



PARTOUT POUR TOUS

ORANGE

## FLASH INFO CFDT

CSEE Fonctions Support et Finance  
des 6 et 7 avril 2022

### ASC

#### Vacances enfants : Le catalogue des séjours ETE est ouvert !

Réservez dès maintenant un séjour inoubliable pour vos enfants à la campagne, la mer ou la montagne, sportif ou culturel, en France, en Europe et dans de nombreux pays plus lointains ! Profitez de l'aide exceptionnelle de votre CSEE !

Nos partenaires sont des professionnels reconnus, validés par Jeunesse et Sport, avec qui nous travaillons depuis de nombreuses années.

#### Chèques vacances :

Rappel des sessions de commandes

Commandes passées entre	Livraison aux environs du
Le 1 <sup>er</sup> avril et le 15 avril 2022	29 avril 2022
Le 16 avril au 29 avril 2022	16 mai 2022
Le 1 <sup>er</sup> mai au 15 mai 2022	31 mai 2022
Le 16 mai au 31 mai 2022	15 juin 2022

Vos chèques sont valables jusqu'au 31 décembre 2024, vous aurez ainsi tout le loisir de les utiliser.

#### Pack Culture Vacances

Profitez dès aujourd'hui de votre Pack Culture Vacances. Pour cela rien de plus simple : validez votre QF dans la page « mon espace/mon compte salarié » sur le site de notre CSEE. Les remboursements sur factures sont possibles pour le sport, la culture et les vacances tout au long de l'année.

#### CESU

Coté Solidarité : les commandes de CESU sont ouvertes, elles sont bimensuelles (tous les quinze jours). N'hésitez plus !

**La médiathèque Bridge** vous accueille désormais 3 jours par semaine, chaque lundi, mardi et jeudi. Venez découvrir les trésors de la médiathèque. Elle vous attend dans un nouvel agencement tout à côté des bureaux du CSEE au 1<sup>er</sup> étage. Une boîte de retour des ouvrages a été installée pour vos dépôts en dehors des horaires de permanence.

### Information sur le projet immobilier d'aménagement du site de Rennes Atalante

La direction nous a présenté un dossier concernant les salariés de TGI et peu documenté pour les salariés des Fonctions Supports et Finances concernés, à savoir Achats, DSEC et DJ.

Les élus du CSEE n'ont pas pu obtenir de réponses claires à leurs demandes à savoir : la GPEC du futur site, la proportion de télétravail, la prise en compte des besoins spécifiques (stockage), les scénarios de flux pour le parking et le restaurant. Pour ce dernier, **la délégation CFDT** s'interroge sur son sous dimensionnement alors que 700 repas ont été servis un mardi de mars, entraînant d'importants délais et une recherche de place. Que se passera-t-il quand 250 occupants supplémentaires rejoindront le site ?

**La CFDT demande que la direction de projet travaille davantage avec l'ensemble des futurs occupants et établisse des scénarios clairs d'occupation et de flux, afin que le CSEE puisse travailler sur des données et indicateurs, en toute transparence.**

### Rapport annuel d'activité des Médecins du Travail

Les Médecins du Travail ont déménagé d'Olivier de Serres (75) à Bridge (92) en juin 2021. Leurs nouveaux locaux sont plus grands et permettent une meilleure qualité d'accueil et de confidentialité pour les salariés.

**La CFDT** note une activité croissante du Service de Prévention et de Santé Travail (SPST). Tout d'abord au niveau clinique, le contexte sanitaire y est pour beaucoup, avec une campagne de vaccination active au sein de l'entreprise ainsi que par l'adaptation des postes de travail. De plus, l'augmentation du télétravail, mais aussi les nouvelles conditions de travail, avec notamment le flex-desk, obligent à une surveillance particulière de certains salariés.

**La CFDT** pointe une augmentation des troubles musculosquelettiques d'où la nécessité d'un suivi renforcé des salariés éloignés de leur collectif de travail. Le rôle des infirmières a été accru, au-delà des visites périodiques, pour des visites de prévention et de suivi de certains salariés. Ces visites ont connu une baisse tendancielle car des salariés en télétravail ne s'y rendent pas.

**La CFDT rappelle que la visite tous les 2 ans est obligatoire.**

En revanche, les visites à la demande des salariés, hors vaccination, sont en augmentation. **La CFDT** fait observer que l'activité du Service de Santé au Travail a connu, durant l'exercice 2021, une montée en charge exponentielle du fait des nombreux déménagements de site et de la mise en œuvre d'une nouvelle organisation du travail. En réalité, les facteurs de risques se sont accumulés et potentialisés. Il y a l'évolution des métiers, une perte de repères et de sens ainsi que d'identité au travail.

L'accord intergénérationnel va dégrader ce contexte global. Le remplacement insuffisant des départs actuels et à venir, les réorganisations permanentes, un trop grand nombre de modifications du cadre social d'entreprise généreront des absences susceptibles de déstabiliser l'entreprise et de nous faire entrer dans un cercle où la crise nourrirait invariablement la crise.

Les risques psycho-sociaux sont déjà en forte augmentation. En outre, le télétravail peut favoriser la sédentarité, être propice au développement de certaines addictions ayant un retentissement sur la santé des salariés. L'obligation de résultat de l'entreprise quant à la bonne santé en télétravail est d'autant plus difficile à remplir car les salariés en souffrance ne se déclarent pas.

**La CFDT rappelle qu'elle est à l'écoute des salariés, ceci en toute confidentialité.**

## PAPRIACT

Le PAPRIACT (Programme Annuel de Prévention des Risques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail) est présenté dans un support agrégeant toutes les unités de travail des différentes directions des FSF. Le document présenté donne l'impression d'une uniformité des facteurs de risques, sans prendre en compte de façon approfondie la diversité des métiers et cibler les actions de prévention primaire devant être diligentées. Seule la grille DARES est utilisée, de façon très conformiste.

**La CFDT** préconise depuis longtemps de croiser cette grille avec le rapport GOLLAC qui fait davantage autorité en matière de risques psycho sociaux.

Les risques identifiés dans la grille sont suivis d'une préconisation d'actions à mener, avec des porteurs de projets et des vecteurs de communication.

**La CFDT renouvelle sa demande régulière de reporting des plans d'actions réalisés au fil de l'eau avec leur traçabilité dans le PAPRIACT.**

Dans un contexte de transformation, le PAPRIACT présenté sera très vite obsolète en raison des nouveaux projets qui seront mis en œuvre dans l'exercice.

Le plan de prévention dans son unité doit coller à la réalité vécue, au quotidien, par les salariés.

**C'est la raison pour laquelle la CFDT demande que les modifications fassent l'objet d'une présentation devant les élus du CSEE et/ou de la CSSCT deux à trois fois dans l'année.**

**Avec la CFDT, #Partout, pour Tous**

**Sylvain COVEMAERKER (DSCO) 06 79 02 70 03**

**Erik BJORK (RS CSEE) 06 40 13 75 11**

**Une équipe CFDT à votre service :**

**Fabrice Autrique, Thierry Blangero, Philippe Bourgeon, Samah Braham, Fabrice Coriou, Mary-Stella Defranchi, François Drochon, Pierre Gaab Foessel, Christian Gagnard, Paolo Giudice, Valérie Hartmann, Géraldine Héritier, Pascal Hollville, Anita Iriart Sorhondo, Catherine Issartier Castaing, Nadia Jouravleff, Jérôme Marbouty, Clémence Narcisse, Nadia Pakdaman, Pierre Pignol, Placet Emmanuel, Guy Poirot, Didier Renault, Jean Rota, Sylvie Rota, Michelle Vinet**